



HAL
open science

Licence Sciences sanitaires et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sanitaires et sociales. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027136

HAL Id: hceres-02027136

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027136v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences sanitaires et sociales

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

Sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences sanitaires et sociales* (SSS) a deux objectifs principaux : d'une part, connaître le champ et le fonctionnement du secteur sanitaire et social et d'autre part, maîtriser les méthodes des sciences sociales et les outils d'enquête approfondie. La 3^{ème} année de licence (L3) est organisée en trois parcours : *Santé publique, Développement social et Préparation aux métiers de l'enseignement*. Cette formation prépare aux métiers de l'enseignement, du social (diplôme d'état) et de la santé publique. Pour le parcours *Préparation aux métiers de l'enseignement*, les étudiants suivent durant le semestre 6 les cours de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Les recrutements en 1^{ère} année de licence (L1) se font à 60 % à partir de baccalauréats technologiques et professionnels ; les effectifs sont en forte hausse en L1 (316 étudiants en 2015 contre 220 en 2011), puis chutent de 70 % en 2^{ème} année de licence (L2). En L3, la moyenne est de 100 étudiants.

Les modalités d'enseignement reposent aussi sur les stages dès la L1 et une grande part des travaux dirigés (TD) est organisée sous forme de travaux collectifs.

La formation est située au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). La formation se déroule à Reims.

Analyse

Objectifs
<p>La formation vise comme débouchés les masters, les métiers de l'enseignement, du social et de la santé publique comme les agences régionales de santé et les organismes d'assurance maladie.</p> <p>Les objectifs sont ambitieux au vue du large champ que constitue le secteur sanitaire et social. Le choix effectué est alors de focaliser la formation sur les problématiques de santé, d'insertion et les métiers de l'éducation. Il semble que l'objectif soit plus particulièrement atteint pour la formation aux métiers de l'enseignement.</p>
Organisation
<p>L'organisation est cohérente. La L1 est dédiée à l'acquisition des savoirs fondamentaux. La L2 prolonge cette étude en favorisant l'exploration des domaines choisis. La L3 apporte la spécialisation et favorise la construction d'un projet sur le terrain. Cette dernière se décline en trois parcours distincts : <i>Développement social, Santé publique, Préparation aux métiers de l'enseignement</i>.</p> <p>La licence comprend 140 crédits européens, les cours magistraux sont de 120 heures par semestre, idem pour les TD essentiellement sous forme de travaux collectifs. A noter ; l'intégration de stages dès la L1 et en L3.</p>

La L1 apporte les enseignements fondamentaux en droit, économie et gestion et introduit la connaissance du social (unité d'enseignement - UE 10). Les compétences transversales y sont enseignées. La L2 présente plus d'enseignements adaptés aux problématiques sociales : sociologie du travail, santé publique, le droit social, et s'étoffe des ateliers du social.

La L3 propose un semestre 5 axé sur la sociologie et l'anthropologie du social (territoires, pauvreté, santé) toujours accompagné d'une formation méthodologique et se déploie au semestre 6 en parcours : *Développement social* (famille travail), *Santé publique*, *Préparation aux métiers de l'enseignement*.

Pour le parcours *Préparation aux métiers de l'enseignement*, les étudiants sont durant le semestre 6 à l'ESPE avec un stage préalable en école primaire.

Pour le parcours *Santé publique*, il y a un problème de lisibilité des enseignements qui ne collent pas à ceux de la nomenclature du ministère.

Positionnement dans l'environnement

Les partenariats avec le secteur public local sont peu décrits en dehors des ateliers en L3 qui rapproche un quartier de la ville prioritaire du campus étudiant. Des expositions sont organisées avec la ville et la métropole de Reims.

La licence SSS est attractive au niveau national car elle offre une formation complète en sciences sociales appliquées. Les formations des universités de Paris Nord, Lille et Picardie Jules Verne sont les seules formations concurrentes identifiées. La licence SSS prépare les étudiants pour la licence professionnelle *Intervention sociale*, le Diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie sociale (DAGEES) et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'ESPE de l'URCA.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique s'appuie sur des intervenants variés : 25 enseignants-chercheurs titulaires ou associés, qui assurent 43 % des heures, choisis en fonction de leurs thèmes de recherche, 15 intervenants extérieurs, la plupart professionnels du travail social.

L'équipe pédagogique réunit principalement des économistes et des sociologues, la visibilité sur la nature et les enseignements dispensés par les intervenants extérieurs (statut ; type d'intervention) est faible dans le dossier. Il faudrait renseigner le lien entre l'équipe et la maquette d'enseignement fortement teintée de sociologie mais peu d'économie et de droit ou de gestion. L'équipe enseignante pourrait être renforcée par des interventions de spécialistes du domaine sanitaire et social et médico-social. Pour le parcours *Développement social*, si les ressources ne sont pas immédiatement mobilisables en interne, des partenariats sur les enseignements spécialisés et les ateliers devraient permettre de multiplier les retours d'expériences de professionnels ; ce qui favoriserait également la consolidation d'un réseau bénéfique à la professionnalisation (stages, projets tuteurés, enquêtes de terrain, atelier...). Ceci permettrait aussi de nourrir la réflexion sur la spécialisation désirée par les étudiants, donc sur leur projet professionnel, dès la L2 puis en L3.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La forte hausse des effectifs en L1 pose un problème d'encadrement. En 2015, les effectifs ont augmenté en L3 par le recrutement d'IUT et de BTS *Carrières sociales, Economie sociale*.

Le taux d'échec est élevé en L1 mais c'est le contraire en L2 et L3 puisqu'il s'agit du meilleur taux de réussite de l'UFR de Sciences économiques, sociales et de gestion. L'insertion professionnelle est faible et la poursuite d'étude se fait essentiellement dans le master MEEF. Seulement 4 étudiants sur 64 répondants en avril 2016 occupaient un emploi et 58 étaient en étude ou formation.

Les autres masters sont moins souvent choisis également car ils privilégient d'autres disciplines, comme la gestion, à laquelle les étudiants ne sont pas assez formés. De plus, ils choisissent des diplômes spécialisés sur le social mais, dans ce cas, hors URCA, faute d'offre adaptée. Aussi un master spécifique en intervention sanitaire et sociale est à l'étude pour le prochain contrat quinquennal.

Les enquêtes sur le devenir des étudiants à l'issue de la licence montrent que la licence professionnelle *Métiers de l'insertion et de l'accompagnement social* n'accueille que très peu d'étudiants issus du diplôme qui en majorité poursuivent sur le master. Les étudiants motivés par le secteur santé et insertion se réorientent alors vers des formations hors URCA (master Lille, Nancy, Paris). On peut regretter l'inexistence de passerelles claires avec l'Institut régional de travail social (IRTS), ce qui pousse les étudiants intéressés à reprendre le cursus dès la 1^{ère} année.

On sent donc un potentiel d'amélioration quant à la poursuite d'étude et la professionnalisation dans les métiers du secteur social.

Place de la recherche

La recherche au sein des deux laboratoires REGARDS et CEREP est en cohérence avec les objectifs de la formation. Il faudrait détailler le lien entre ces recherches et les enseignements de la licence.

Des journées d'études et des conférences pour la recherche sont à mettre en place car elles n'existent pas actuellement. Les recherches des deux principaux laboratoires REGARDS (économie et gestion de la santé et de l'économie sociale) et CEREP (professionnalisation et transformation des emplois) semblent pouvoir appuyer un rééquilibrage des enseignements utiles à la filière en : droit, économie et gestion. En effet, les métiers du social nécessitent de plus en plus de compétences pluridisciplinaires et le plus souvent, de l'autonomie (chargés d'études, gestionnaires de structures...).

Place de la professionnalisation

La formation se caractérise par un fort ancrage territorial et une grande proximité avec les professionnels avec deux stages de trois semaines en L1 et de quatre à six semaines en L2.

De nombreux partenariats professionnels sont listés dans le dossier sans que l'on sache de manière détaillée la teneur de ces partenariats.

L'IRTS forme à trois diplômes d'état mais de plus en plus de professionnels ne sont pas recrutés sur des diplômes d'état. Idem pour le secteur de l'urgence, les associations d'aide à la personne, les centres de formation. Les emplois de non diplômés dans le secteur sont en hausse et les futurs accords de branche visent une professionnalisation en augmentant le nombre de diplômés pour aller au-delà des 40 % de Bac+2/Bac+3. La place des projets est importante et permet l'application des savoirs méthodologiques acquis. La professionnalisation s'appuie sur les ateliers « Projets personnels et professionnels » (PPP) et un stage en L1, complété des ateliers d'orientation professionnelle en L2, des ateliers du social en L3 et de stages. Un travail sur la nature et l'encadrement de ces ateliers, ainsi que sur les stages devrait permettre de renforcer ce dispositif.

Place des projets et des stages

Le 1^{er} stage de trois semaines en L1 est un stage de découverte, le 2nd stage a une durée de quatre à six semaines (pour les parcours *Santé publique* et *Développement social*) en L3. Il est à noter que la maquette reflète une absence de stage en L2 alors que cet outil pourrait aider au choix de spécialisation en L3.

Les secteurs sont variés en observation pour le L1 : collectivités locales, école, centre communal d'action sociale (CCAS), maison de retraite (EHPAD), centre d'accueil d'urgence... En L3, là aussi, les secteurs sont variés : pour le parcours *Préparation aux métiers de l'enseignement*, le stage est de quatre semaines en école ; pour les deux autres parcours, il est dans le secteur social ou hospitalier. Pour pouvoir évaluer pleinement le potentiel de la formation, il serait utile d'avoir de la visibilité sur la part du social dans les « 350 structures partenaires susceptibles d'accueillir des stagiaires » comme stipulé dans le dossier à propos de la banque de stage de l'UFR. Il serait également intéressant de lister les stages passés, les structures d'accueil et la nature des missions, pour un meilleur suivi.

Les responsables de stages devraient être choisis en fonction de la mission du stagiaire selon leurs spécialités.

Place de l'international

La dimension internationale est peu présente, ce qui n'est pas forcément incohérent par rapport aux débouchés professionnels qui sont avant tout régionaux, voire nationaux. La licence bénéficie d'une faible ouverture à l'international inhérente à la nature du secteur. Il n'y pas de partenariats actuellement. En 2015, trois étudiants après la licence sont partis au Québec et en Belgique, pays francophones et innovants en sciences sanitaires et sociales, qui pourraient être prioritaires pour développer des échanges. A noter que l'économie sociale et l'inclusion sociale sont prioritaires dans l'Union Européenne.

18 heures d'anglais par année sont enseignés (cette information est présente dans le volet 11 et aurait pu être présente dans la rubrique « International »).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La L1 est alimentée par des étudiants disposant d'un baccalauréat général, technique ou professionnel. Ces derniers sont très clairement en échec (supérieur à 60 % en L1). En parallèle, de nombreuses entrées se font après un Brevet de technicien supérieur et un Diplôme universitaire de technologie. Le public étudiant en licence est assez hétérogène, ce qui met le dispositif portail en défaut. De plus, les effectifs sont en forte hausse et posent un problème d'encadrement.

Des dispositifs innovants de réorientation précoce en L1 sont à imaginer pour faire face au taux de 68 % d'échec des bacs *Sciences et technologies de la santé et du social* et de 40 % des bacs professionnels. La mise en place d'un tutorat pourrait permettre d'améliorer la réussite en L1 qui reste une difficulté.

A noter que des dispositifs d'aide à la réussite en fonction de la diversité des origines sont mis en place pour aider les bacs professionnels et technologiques, notamment en mathématiques et en français en petits groupes.

Modalités d'enseignement et place du numérique
Aucun enseignement à distance n'est prévu. L'utilisation du numérique est insuffisante ; elle pourrait être étendue (mise en ligne de supports de cours, TD, vidéo). Les mécanismes d'adaptation aux contraintes particulières (handicap) des étudiants sont bons. Le dossier fait état que quatre étudiants sont suivis par la cellule « Handicap » et sont inscrits dans la licence en 2015. Les aménagements et dispositifs d'aide sont actionnés : aménagement des conditions d'examen, accompagnement, preneurs de notes, prêt de matériel. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience est en place mais il n'y a pas de demande pour la licence.
Evaluation des étudiants
On note une place forte de l'évaluation en contrôle continu des étudiants de la licence. A cela s'ajoute une combinaison intéressante d'évaluation en groupe, à côté des évaluations individuelles ; ceci va de pair avec l'importance accordée aux projets dans cette formation. Les jurys sont adéquats dans leur constitution, rôle et modalités de fonctionnement ; on pourrait conseiller d'y impliquer des intervenants extérieurs notamment en L3 pour renforcer le lien aux secteurs d'applications et de spécialisation.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le suivi s'effectue de manière construite et homogène sur les trois années d'étude avec un souci de l'acquisition progressive de compétences transversales et théoriques ainsi qu'un souci d'application, ce qui permet d'évaluer des travaux effectués en groupe et à l'oral.
Suivi des diplômés
Plusieurs outils de suivi des diplômés sont mis en place par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de l'URCA : enquête interne à 6 mois et enquête nationale à 30 mois. Il serait intéressant d'instaurer une procédure de suivi des étudiants après la licence et notamment, d'approfondir les causes de départs des étudiants (37 % quittent l'URCA).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il est nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement ; ceci est envisagé « progressivement » en 2016/2017. Les réunions pédagogiques réunissant déjà les enseignants, les intervenants extérieurs et les étudiants, devraient faciliter la mise en œuvre du conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements, sur une base homogène, centralisée, est à mettre en place. Des évaluations qualitatives ponctuelles sont mises en place par les enseignants et nécessiteraient d'être harmonisées et généralisées.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique de haut niveau d'enseignants-chercheurs et de professionnels.
- Une formation attractive avec une forte demande.
- Le poids des projets et des stages dans le cursus.
- Un taux important de poursuite en master.
- Des dispositifs d'aide à la réussite en L1.

Points faibles :

- Des effectifs de L1 en trop forte augmentation, associés un fort taux d'échec.
- Des liens insuffisants avec certains secteurs professionnels.
- Une insertion sur le marché du travail difficile.
- Un déficit de moyens (notamment humains) pour assurer, dès la L1, un bon fonctionnement de la formation.
- L'absence de journée/conférence consacrée à la recherche.
- L'absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La maquette des enseignements montre la part prépondérante des enseignements de sociologie, anthropologie par rapport aux disciplines du champ que sont l'économie, le droit et la gestion. La structure de l'équipe pédagogique renforce ce constat. Globalement, cette pondération interroge par rapport au champ de rattachement de la formation : *Droit, économie, gestion* ; même si cela peut se comprendre par la spécificité de l'UFR qui propose la formation, incluant les sciences sociales. Le parcours *Santé publique* doit être revu en L3 car il ne colle pas à la nomenclature du ministère.

Les objectifs sont ambitieux au vue du large champ que constitue le secteur sanitaire et social. Le choix effectué est alors de focaliser la formation sur les problématiques de santé, d'insertion et les métiers de l'éducation, ces derniers offrant le champ dans lequel l'objectif paraît le mieux rempli.

La professionnalisation pourrait être renforcée d'une part, par un rééquilibrage des enseignements en droit, gestion et économie à côté de la sociologie et l'anthropologie et d'autre part, en étoffant le portefeuille de contacts avec les professionnels du secteur sanitaire et social pour ouvrir à de nouveaux secteurs les cours et les demandes de stages. Les ateliers du social devraient pouvoir s'enrichir de contacts avec divers acteurs de la structure sociale (CCAS, secteur associatif, Agences régionales de santé). Il faudrait favoriser les contacts et passerelles avec l'IRTS qui prépare au diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

Un master en intervention sanitaire et sociale est à créer pour éviter la sortie d'étudiants qui ne trouvent pas le master souhaité à l'URCA.

Il est conseillé de mettre en place des ateliers et/ou des conférences consacrées à la recherche, ainsi qu'un comité de perfectionnement pour favoriser l'autoévaluation, les échanges entre enseignants, professionnels et étudiants.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

**Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Sciences sanitaires et sociales*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Le responsable de la formation n'a pas formulé de réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ